

# Mise en service en juillet du tronçon Hai El Badr-El Harrach

● Reliant «Kahouet Chergui» à Dergana/Inauguration du dernier tronçon du tramway Page 4



# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3591 - Lundi 15 juin 2015 - Prix: 10 DA

Grève des cheminots

## Le trafic ferroviaire paralysé dans tout le pays

Page 24



Un mort et plusieurs blessés dans de nouveaux heurts à Berriane

# Ghardaïa renoue avec la violence

Page 3

Impossible n'est pas... algéro-français

Nadjib Stambouli

Le président français François Hollande arrive aujourd'hui à Alger et que sa visite se déroule à la vitesse du coup de vent ou qu'elle soit placée sous le sceau de la visite éclair n'atténue en rien de sa densité, voire la renforce. On a vu bien des visites officielles sous d'autres cieux, auréolées de la qualité de «visite d'Etat», s'étaler en longueur et parsemées de cérémonies protocolaires n'aboutir qu'à un communiqué commun réitérant l'excellence des relations entre les deux pays «frères amis», tout juste bon à servir de base de travail à la prochaine... visite d'Etat. Bref, c'est donc sur les chapeaux de roue que Hollande va effectuer sa série d'entretiens avec Bouteflika d'abord puis avec les autres hauts responsables et, sans faire des pronostics euphoriques sur une visite avant même qu'elle débute, tout porte à croire qu'elle va constituer un jalon de plus dans ce fameux «partenariat d'exception» dont auparavant on parlait beaucoup mais qu'on voyait si peu, dans les faits, bien entendu. Les faits, dans les relations entre deux pays n'ont d'autre choix, une fois digérées les déclarations de nobles intentions et les professions de foi qui tapissent de leur démagogie le langage diplomatique, que de s'arborer (ou de dissimuler, c'est selon) dans des contrats, des chantiers et des projets palpables et concrètement lancés.

Suite en page 3

En visite officielle pour conforter «le partenariat d'exception»

# Hollande aujourd'hui à Alger



Présenté comme une «visite exceptionnelle» par l'Elysée, ce voyage ne devrait finalement durer que quelques heures et s'apparente davantage à une visite éclair qu'à une visite de travail classique. Cette deuxième rencontre entre les deux dirigeants à Alger, où François Hollande s'était rendu en décembre 2012, vient couronner une série de visites effectuées par des membres du gouvernement français, notamment Laurent Fabius, Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, pour signer ou inaugurer plusieurs projets de partenariat. Page 2

Concessionnaires automobiles

## Plusieurs irrégularités relevées par le ministère du Commerce

Page 5

Tomber de rideau du Festival de la musique diwan

## «Diwan gnawa el kandoussia» lauréat

Page 13

En visite officielle pour conforter «le partenariat d'exception»

# Hollande aujourd'hui à Alger

■ Présenté comme une «visite exceptionnelle» par l'Elysée, ce voyage ne devrait finalement durer que quelques heures et s'apparente davantage à une visite éclair qu'à une visite de travail classique. Cette deuxième rencontre entre les deux dirigeants à Alger, où François Hollande s'était rendu en décembre 2012, vient couronner une série de visites effectuées par des membres du gouvernement français, notamment Laurent Fabius, Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, pour signer ou inaugurer plusieurs projets de partenariat.

Par Meriem Benchaouia

François Hollande sera aujourd'hui à Alger pour une visite durant laquelle il rencontrera le Président Abdelaziz Bouteflika pour s'entretenir sur la relation bilatérale entre les deux pays et parler du rôle-clé dans le processus de résolution des crises malienne et libyenne, tout en s'employant à conforter le partenariat entre Paris et Alger qui connaît une phase d'apaisement sans précédent. Présenté comme une «visite exceptionnelle» par l'Elysée, ce voyage ne devrait finalement durer que quelques heures et s'apparente davantage à une visite éclair qu'à une visite de travail classique. Cette deuxième rencontre entre les deux dirigeants à Alger, où François Hollande s'était rendu

Nouria Benghebrat :  
**«Des sanctions sévères seront infligées aux fraudeurs»**

LA MINISTRE de l'Education nationale, a réaffirmé, hier à Jijel, que des «sanctions sévères» seront infligées aux candidats convaincus de fraude lors des examens scolaires. Animant un point de presse au siège de la wilaya, la ministre, qui s'est longuement attardée sur les cas de fraude au baccalauréat, a ajouté que la durée d'exclusion des candidats concernés «va passer de 3 à 5 ans».

Le ministère de l'Education nationale qui a porté plainte contre X, va poursuivre en justice les administrateurs des sites présumés à l'origine de la publication de faux sujets du Bac, a-t-elle rappelé, estimant que ces tentatives «visaient aussi la crédibilité de l'Etat».

M<sup>me</sup> Benghebrat, qui s'est félicitée de «la vigilance de la société», a annoncé qu'une «conférence nationale d'évaluation» se tiendra en juillet prochain pour le recueil de propositions allant dans le sens de l'amélioration des conditions de préparation de ces échéances scolaires de fin d'année.

Au cours de ce point de presse, la ministre a également répondu à des questions relatives à l'entretien des établissements scolaires, à la formation du corps enseignant et au problème des cours de soutien.

M<sup>me</sup> Benghebrat avait donné, en début de matinée, le coup d'envoi officiel des épreuves du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) au collège d'enseignement moyen (CEM) Mohamed-Seddik-Benyahia.

R. N.

en décembre 2012, vient couronner une série de visites effectuées par des membres du gouvernement français, notamment Laurent Fabius, Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, pour signer ou inaugurer plusieurs projets de partenariat. Le déplacement de Hollande est censé booster ces projets et baliser le terrain à d'autres. Cette visite permettra de consolider les bases de la relation d'«exception» que les dirigeants des deux pays s'emploient à ériger en partenariat stratégique. Saluant une relation qui «n'a jamais été aussi sereine», Paris veut consolider un partenariat «de long terme, d'égal à égal» avec Alger en renforçant les liens humains et économiques qui se sont notamment traduits par la naissance d'une usine Renault à Oran en novembre et la participation d'Alstom à la rénovation du tramway d'Alger. Dans un discours prononcé le 1<sup>er</sup> juin, à l'occasion des «Rencontres Algérie 2015» organisées à Paris, Bernard Emié, ambassadeur de France à Alger, a soutenu que «nos économies sont interdépendantes et la France a besoin de l'Algérie, comme elle peut apporter à l'Algérie. C'est pourquoi nous devons continuer à rechercher ensemble des synergies et des projets, afin de développer des partenariats mutuellement bénéfiques». Bernard Emié considère que l'Algérie est «un terrain très favorable pour les entreprises françaises». Il a cité à l'appui : des «relations politiques qui n'ont jamais été aussi bonnes», une «proximité historique et humaine». Selon un communiqué de la présidence de la République, cette visite s'inscrit dans l'esprit de la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre l'Algérie et la France, signée en 2012, dans le but de donner un nouvel élan aux relations entre les deux pays dans divers domaines, allant de l'économie à la dimension humaine, l'éducation et la concertation politique. Elle intervient dans un contexte «marqué par un approfondissement significatif du dialogue et de la concertation politiques entre les deux pays, approfondissement qui s'appuie sur la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération, signée par les deux chefs d'Etat en décembre 2012», selon le communiqué.

«La coopération et le partenariat algéro-français enregistrent également, ces dernières années, des avancées importantes et se projettent vers d'autres progrès dans plusieurs secteurs, comme en témoignent les conclusions de la 2<sup>e</sup> session du Comité intergouvernemental de haut niveau, tenue à Paris en décembre dernier, sous la direction des deux Premiers ministres,



ainsi que les résultats de la 3<sup>e</sup> session du Comité ministériel algéro-français de suivi du partenariat et de la coopération, réuni à Alger en mai dernier», note la présidence de la République. «Outre les relations bilatérales, les entretiens que le président de la République aura avec son homologue français permettront aux deux chefs d'Etat d'examiner plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun relatives à la sécurité et à la paix en Afrique et au Moyen-Orient, ainsi qu'à la coopération multilatérale mondiale», a ajouté la même source.

## Déclaration d'Alger : mettre un terme aux conflits mémoriels

Il s'agit aussi, à travers la Déclaration d'Alger, de mettre un terme aux conflits mémoriels entre les deux pays, plus de 50 ans après l'indépendance de l'Algérie, rappelant que la première visite de M. Hollande en Algérie avait coïncidé en 2012 avec le cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie. Cette visite, marquée par la signature de 7 accords de coopération dans différents domaines, a été l'occasion pour le président français de plaider pour un «partenariat stratégique d'égal à égal» entre l'Algérie et la France pour entrer dans une «nouvelle ère». Dans un discours prononcé devant les membres des deux chambres du Parlement, M. Hollande avait reconnu que l'Algérie a été soumise pendant 132 ans à un système «profondément injuste, brutal et destructeur», soulignant que «rien ne peut justifier les agressions commises contre la population algérienne, la négation de son identité et de son aspiration à vivre libre». Il avait également «reconnu les souffrances que le système colonial français a infligées au peuple algérien». Dans le même contexte, le secrétaire d'Etat français chargé des anciens combattants et de la mémoire, Jean-Marc Todeschini, avait effectué une visite en Algérie le mois d'avril 2015, à la veille de la commémoration des massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata. Il avait alors affirmé que sa visite en Algérie était un déplacement «nécessaire». «Je crois que c'était un déplacement nécessaire, en tous les cas, qui veut avoir la paix des mémoires communes apaisées», avait déclaré M. Todeschini qui s'était recueilli devant la stèle érigée au centre de Sétif à la mémoire de Bouzid Saâl, premier martyr de ces massacres. Il avait déposé une gerbe de fleurs et avait précisé que ce voyage était un geste «fort» et «symbolique».

de véhicules Renault de Oued Tlélat (Oran), à l'occasion de la sortie de la première voiture de marque «Nouvelle Symbol», a été qualifiée de «fruit d'un partenariat gagnant-gagnant» entre l'Algérie et la France, selon la déclaration du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de l'inauguration de cette usine en novembre 2014. Pour le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, l'inauguration de cette usine traduit un «partenariat algéro-français exemplaire et le triptyque action-ambition-amitié», soulignant que les deux pays vont porter leur partenariat très haut, dans différents domaines industriels. Sur la même lancée, une usine pour l'assemblage et la maintenance de tramways (Cital), fruit d'un partenariat entre l'Entreprise de construction de matériels et d'équipements ferroviaires (Ferrovial), l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et la Société française Alstom, a été inaugurée le mois de mai 2015 à Annaba. Autant de projets de coopération réalisés et d'autres qui sont appelés à être concrétisés à la faveur d'un partenariat d'excellence qu'entretiennent les deux pays, dont les dirigeants et ministres échangent régulièrement des visites de travail. En 2014, le volume des échanges entre les deux pays a atteint plus de 13 mds usd. La France a été classée troisième client de l'Algérie avec 6,74 mds usd, derrière l'Espagne et l'Italie et son deuxième fournisseur avec 6,34 mds usd derrière la Chine. Quelque 7 000 entreprises françaises exportent en Algérie et 450 y sont installées, ce qui représente 40 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects, selon la Chambre algérienne de commerce et d'industrie.

## Un Comité intergouvernemental bilatéral pour booster le partenariat

La visite de Hollande en 2012 a été suivie, une année plus tard, de la première réunion du Comité intergouvernemental bilatéral de haut niveau (CIHN) qui s'était tenue à Alger. Elle a été couronnée par la signature d'une dizaine d'accords de coopération dans divers domaines. En décembre dernier, la deuxième session du CIHN, tenue à Paris, a été couronnée par la signature de 9 accords de coopération. Dans le communiqué conjoint ayant sanctionné cette deuxième session, les deux parties avaient souligné leur «volonté de hisser le partenariat économique et industriel bilatéral au niveau d'excellence». Sur le plan économique, l'inauguration de l'usine de fabrication

PH/DK

M. B.

# Un mort et plusieurs blessés dans de nouveaux heurts à Berriane - Ghardaïa renoue avec la violence

■ Enflammée par les violences régulières qui ont coûté la vie à plusieurs victimes, Ghardaïa est livrée à un climat d'insécurité qui a entamé la sérénité de son territoire. Le conflit intercommunautaire ne connaît pas son épilogue, il persiste dans l'attente d'une stratégie de stabilisation qui mettra la population à l'abri des dangers de la violence.

Par Yasmine Ayadi

A peine sortie d'un affrontement, Ghardaïa en tombe sur un autre. De nouvelles violences ont frappé Berriane avant-hier et ont fait un mort et 5 blessés. Une personne blessée dans les heurts qu'a connus la localité de Berriane dans la nuit de vendredi à samedi a succombé à ses blessures, selon une source locale. La victime (33 ans) a reçu un projectile au niveau de la tête au quartier «Bab assad» dans la ville de Berriane avant de décéder suite de ses blessures à l'hôpital de la même ville, a précisé la même source. La localité de Berriane connaît depuis vendredi des heurts entre groupes de jeunes issus de différents quartiers, émaillés de jets de pierres et autres objets hétéroclites. Cinq personnes ont été blessées dans ces heurts sporadiques, selon une source médicale. Les forces antiémeutes ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les groupes de jeunes qui s'affrontaient en lançant des pierres et autres objets hétéroclites, selon des sources locales. Un impressionnant dispositif de police appuyé par des forces de la Gendarmerie nationale, a été redéployé, pour mettre fin à ces heurts qui ont débuté dans des quartiers de la ville, a-t-on ajouté. Le trafic sur le tronçon de la route nationale (RN-1) reliant Berriane à Ghardaïa a été interrompu,



avant que les forces de l'ordre ne rétablissent la circulation, signale-t-on. Des incidents sporadiques avaient éclaté dernièrement entre des jeunes dans la localité de Guerrara, située à 120 km du chef-lieu de wilaya Ghardaïa. Selon un élu local contacté, ces incidents ont éclaté juste après la grande prière de vendredi et se sont poursuivis suite au démarrage d'un projet de promotion immobilière dans la zone dénommée El Batha, un projet contesté par la partie malékite. Des jeunes non identifiés ont tenté d'obstruer les travaux avant que d'autres jeunes alliés du promoteur s'en prennent aux contestataires en lançant des pierres, des cocktails molotov et autres objets hétéroclites. Ces incidents se sont propagés dans d'autres quartiers de

Guerrara où des dizaines de jeunes se livrent à des actes de vandalisme de jets de pierre et cocktails molotov provoquant des incendies de locaux et véhicules privés. Pas moins de huit foyers de feux visibles ont été déclenchés par des jets de cocktails molotov dans les différents quartiers de Guerrara où l'accès même pour les éléments de la Protection civile est devenu difficile et à risque. L'imposant renfort de sécurité déployé n'a pas eu l'effet de ramener la stabilité dans la vallée du M'zab, toutes les solutions sont à réfléchir pour que cette ville ne persiste pas dans son attente de Godot.

Y. A.

L'avocat de Abdelmoumène Khalifa:

## «La faillite de Khalifa Bank provoquée par d'autres parties»

Les trous financiers ayant entraîné la faillite puis la dissolution de Khalifa Bank n'ont pas été provoqués par son ex-proprétaire Abdelmoumène Rafik Khalifa mais par d'autres parties», a soutenu dimanche devant le tribunal criminel de Blida l'avocat Nacereddine Lazzar, citant la Banque d'Algérie et le liquidateur du groupe Khalifa, Moncef Badsî. Plaidant en faveur de son client, le principal accusé dans le procès de l'affaire de la caisse principale de Khalifa Bank, M<sup>r</sup> Lazzar a affirmé qu'il s'agit d'un dossier «pénal imaginaire et démesurément exagéré», ajoutant que la dissolution de la banque «aurait pu être évitée» car non dictée par une cessation de paiement mais par une décision «corrective».

«Nous ne sommes pas face à une banqueroute simple mais à une mise en faillite de la banque par d'autres parties que Abdelmoumène Khalifa qui a toujours respecté sa solvabilité. Khalifa Bank n'a jamais atteint un niveau de liquidation et plusieurs témoins ont affirmé avoir perçu des intérêts considérables», a-t-il souligné dans sa plaidoirie s'agissant du chef d'accusation de «banqueroute frauduleuse». Tout en ajoutant que les clients qui se présentaient à la défunte banque lorsqu'elle était en activité récupéraient leurs placements de «manière ordinaire», l'avocat a déploré que «le parquet n'a pas présenté les preuves matérielles» corroborant ses accusations.

L'intervenant a, en outre, réitéré que son client ait usité de «prête-noms» s'agissant de l'activité de sa banque et mis en avant les investissements colossaux consentis «dans le cadre de la loi» par l'ex-millionnaire déchu pour des projets dont l'utilité a profité à d'autres parties. Rappelant le témoignage de l'ex-administrateur de cette banque et ex-ministre des Finances, Mohamed Djellab dans lequel il soutenait que ladite banque «n'avait pas atteint la cessation de paiement», M<sup>r</sup> Lazzar a précisé que son client avait pris des dispositions pour éviter cette situation, dont la suspension des petits placements.

Il a, en outre, noté que le retrait du commerce extérieur à la défunte banque puis la campagne médiatique qui s'en est suivie autour d'une prochaine dissolution, «ont achevé à l'époque cette institution privée», dès lors que les placements avaient cessé et que ceux qui y avaient été effectués ont été retirés par leurs propriétaires, conséquemment à ces données.

Plaidant, en outre, au sujet des chefs d'accusation d'«escroquerie et d'abus de confiance» ainsi que de «corruption», l'avocat a estimé que les réductions proposées par l'ex-Khalifa Airways étaient une «pratique dictée par les lois de la concurrence» et que celle-ci évoluait dans un «environnement concurrentiel difficile», en raison du monopole exercé par Air Algérie. Mettant, par ailleurs, en avant

les placés par l'ex-proprétaire de Khalifa Airways pour la formation du personnel navigant de la compagnie, M<sup>r</sup> Lazzar a relevé que c'est Air Algérie qui a récupéré ces ressources humaines qualifiées et estimé, par conséquent, qu'il appartient au liquidateur du groupe défunt, Moncef Badsî, de récupérer auprès de cette dernière les sommes investies pour cette formation. Quant aux recrutements effectués au sein de Khalifa Airways, l'avocat a infirmé l'existence «forcément de liens» entre ces derniers et des placements de fonds auprès de la banque dissoute. M<sup>r</sup> Lazzar est allé dans le même sens s'agissant de l'octroi des crédits par cette dernière à des clients pour y avoir effectué des dépôts, soutenant que la pratique «est raisonnable» et que ce qui ne le serait pas c'est de le faire «sans garanties». Reconnaisant l'éventualité que cela ait pu avoir lieu, il a précisé néanmoins que la proportion était «infime» tout en notant devant le président du tribunal, le juge Antar Menouar, qu'aucune loi «n'interdisait ce type de procédures». «Mon client avait une vision futuriste et Khalifa Bank était une entreprise citoyenne», avait-il relevé auparavant, déplorant que le parquet ait construit ses accusations sur des «probabilités», avant de requérir, au terme de sa plaidoirie, «l'humanisme et le sens de la justice du tribunal lors des délibérations en prévision du verdict».

Chafik N./APS

EDITO

## Impossible n'est pas... algéro-français

Suite de la page une

Et depuis cette année, force est de reconnaître, n'en déplaise aux jérémiades de ceux qui émarquent aux conclave des pleureuses, qu'au moins en exhibant l'usine Renault à Oran et sur l'autre bout de l'Algérie, à Annaba, l'ensemble Cital, le concret est bel et bien, en attendant sa propulsion dans cent et un autres secteurs, placé sur la rampe de lancement entre l'Algérie et la France. Il est vrai, et la réalité tempère cette propension à l'optimisme, que pour l'heure, la France n'est que le troisième client de l'Algérie derrière l'Espagne et l'Italie et son deuxième fournisseur avec 6,34 mds usd derrière la Chine. Tout, à commencer par les liens culturels dont la langue partagée n'est pas le moindre des maillons, milite vers le retour de la France en qualité de premier partenaire et les déclarations, tant celles des politiques et diplomates que des opérateurs économiques, convergent vers ce raffermissement des relations algéro-françaises aujourd'hui largement apaisées, parce que délestées des rancœurs tenaces sur les deux rives qui grèvent, plutôt grevaient, la bonne santé de ces rapports et les tiraient vers le bas. Il n'est, à l'actif de cette atmosphère délestée de toutes les scories subjectives, que de rappeler ce que disait récemment l'ambassadeur de France Bernard Hermié : «L'Algérie me paraît être un terrain très favorable pour les entreprises françaises», ce à quoi ajoutait l'ambassadeur algérien à Paris, Bendjama : «Les signaux sont au vert», précisant cependant que «beaucoup restait à faire». L'Etat algérien a consacré pour son programme actuel de développement un montant d'environ 160 milliards de dollars et la parole est aux opérateurs économiques et un choix, «côté français», édifie sur les intentions plus que favorables, pour ne pas dire enthousiastes, à l'image de Levet, haut représentant à la coopération industrielle et technologique algéro-française, évoquant le 51/49 comme «contrainte positive», poursuivant : «Nous sommes le seul duo au monde à marcher main dans la main pour un partenariat gagnant-gagnant». Alors qu'Arnaud Montebourg met en exergue le «pont humain», le Medef, patron français, dresse ce constat optimiste : «Les opportunités d'investissement existantes en Algérie s'offrent rarement ailleurs». De son côté, Haddad, patron des patrons en Algérie, qui avec Benamor, président de la chambre de commerce, a animé le récent forum algéro-français, y a affirmé : «Le FCE est disposé à faciliter l'investissement des entreprises françaises en Algérie». Quand on ajoute à ce tableau les flux humains, avec les 350 000 visas pour les Algériens octroyés en 2014 et les 250 000 Français qui sont venus chez nous la même année, il y a matière à compléter la célèbre formule de Napoléon (ou Courteline, selon les versions) par «impossible n'est pas algéro-français»... L'atmosphère algéro-française est donc au beau fixe. En politique, cela s'appelle une «occasion historique», à assortir de la formule «à ne pas rater»...

N. S.

## Ramadhan La Télévision nationale décline sa grille

LES GRILLES des programmes qui seront diffusés durant le mois de ramadhan par la télévision publique algérienne sont conçues dans une démarche «synergique» et «complémentaire», en tenant compte de l'expérience des années écoulées, a indiqué dimanche à Alger le directeur général de l'Établissement public de télévision (EPTV), Tewfik Khelladi. Chacune des cinq chaînes de l'établissement offrira, selon son identité et les missions qui lui sont imparties dans le groupe, des programmes destinés à répondre aux goûts et aux attentes des publics ciblés, a-t-il ajouté. Au cours de ce mois sacré, les chaînes terrestre et A3 diffuseront en commun le même programme entre 17h30 et 22h00, a-t-il annoncé, ajoutant que plusieurs dizaines de programmes nationaux, de différents genres et formats, dont 18 séries et feuilletons algériens totalisant 400 épisodes, seront diffusés par la Télévision nationale. Les programmes de l'EPTV pour ce ramadhan comprennent aussi quatre téléfilms algériens, trois feuilletons arabes de haute facture dont «El Arab», un remake du film le «Parrain», douze films de cinéma, quatre séries de caméra cachée, des émissions culinaires, des plateaux de variétés et de musique, une sélection de reprises d'archives, des émissions culturelles et religieuses, ainsi que des concours télévisés dotés de prix de valeur. Pour M. Khelladi, il s'agit de cultiver l'identité et la vocation de service public de l'EPTV en «diversifiant l'offre de programmes pour répondre aux besoins du public, le plus large dans toutes les régions du pays, ainsi que la communauté établie à l'étranger, en augmentant la qualité des contenus et de la forme des programmes et en maintenant un niveau de programmation élevé tout le long des heures de diffusion». La réalisation des grilles de programmes de l'EPTV s'est faite en tenant compte des besoins spécifiques du public à cette période particulière de l'année, en «privilegiant le divertissement, la culture, la nostalgie, mais aussi les programmes qui font la promotion des saints préceptes de l'Islam et des valeurs authentiques d'entraide et de solidarité propres à la société algérienne», a-t-il précisé. Concernant la part de la production nationale dans ces grilles de programmes, M. Khelladi a indiqué qu'elle avoisine 90% sur l'ensemble des chaînes avec des pics atteignant 100% sur certaines d'entre elles comme Canal Algérie et la chaîne 4, et sur certaines plages d'horaires comme la tranche 17h30 et 22h00 pour les chaînes terrestres et la A3. Les amateurs de séries comiques seront particulièrement «gâtés», selon M. Khelladi qui a annoncé des programmes de «qualité» interprétés par les meilleurs comédiens du moment et qui seront diffusés en prime time en arabe et en tamazight.

T.G./APS

## Métro d'Alger

# Mise en service en juillet du tronçon Hai El Badr-El Harrach

■ Alors que son exploitation commerciale officielle est prévue le 4 juillet prochain, l'extension Hai El Badr (Bachdjarrah) à El Harrach centre du métro d'Alger a connu sa mise en marche avec succès hier, où la société chargée de son exploitation, a procédé à cette opération en présence du ministre des Transports, Boudjema Talai.

Par Louiza Ait Ramdane

Ainsi, et avant son exploitation commerciale au mois de juillet prochain, le tronçon Hai El Badr-El Harrach fonctionnera d'une manière non commerciale dite marche à blanc. Le but étant de connaître les conditions optimales d'exploitation commerciale et de tester la performance et le matériel roulant du métro. Le tronçon Hai El Badr-El Harrach, opérationnel sur 4 km, est doté de 4 stations (Bachdjerrah 1, Bachdjerrah 2, El Harrach gare et El Harrach centre). Cette extension est équipée notamment d'ascenseurs pour les personnes à capacité physique réduite, qui fait défaut dans la première ligne (Grande poste - Hai El Badr). Ainsi, à partir du 5 juillet, les usagers pourront emprunter le métro de la station d'El Harrach à Tafourah (Grande poste) en 20 minutes de trajet, avec possibilité, effective depuis mai dernier, d'utiliser leurs téléphones portables pour passer des appels ou se connecter à internet. Et comme son lancement commercial coïncide avec le mois de ramadhan, les habitants des communes d'El Harrach et de Bourouba pourront assister aux différentes activités organisées



Ph/E. Scraya/J. A.

en soirée dans le centre-ville de la capitale. La marche à blanc de cette première extension du métro d'Alger a été lancée à la station d'El Harrach qui est multimodale: sur place, les usagers peuvent en effet prendre aussi le taxi, le bus ou le train.

Pour rappel, l'ouverture à l'exploitation commerciale le 1<sup>er</sup> novembre 2011, la première ligne du métro d'Alger, reliant sur 9,5 km la Grande poste à Hai El Badr (Bachdjarrah), connaîtra début juillet une extension de 4

km vers El Harrach, en attendant la mise en service, reportée à début 2016, de la deuxième extension vers Ain Naadja, dans la commune de Gué de Constantine.

Longue de 3,6 km, l'extension Hai El Badr - Ain Naadja desservira les communes de Bachdjarrah et Gué de Constantine. Elle a une connexion avec la gare ferroviaire de Ain Naadja.

La troisième extension de cette première ligne, entre la

Grande poste et la Basse-Casbah (1,7 km), n'est pas prévue avant 2017, selon l'entreprise du Métro d'Alger (EMA).

Trois autres extensions sont par ailleurs en cours d'étude. Il s'agit des tronçons Place des martyrs- Chevalley, Ain Naadja-Baraki, ainsi que la ligne El Harrach-Bab Ezzouar, qui sera reliée à l'aéroport d'Alger et du pôle universitaire, avec une connexion au tramway d'Alger près de l'Université Houari-Boumediène. L. A. R.

## Reliant «Kahouet Chergui» à Dergana

# Inauguration du dernier tronçon du tramway d'Alger

La ligne du tramway d'Alger, pouvant transporter jusqu'à 100 000 voyageurs par jour du quartier «Les Fusillés» (Ruisseau) à Dergana (Bordj El Kiffan) est accessible dans sa totalité après la mise en service dimanche d'un dernier tronçon, au même tarif de 40 DA, a-t-on constaté. Reliant sur 2,7 km le lieu dit «Kahouet Chergui» à la cité populaire de Dergana, le quatrième et dernier tronçon du tramway d'Alger, doté de trois stations, a été inauguré en présence du ministre des Transports, Boudjema Talai. Le

premier tronçon (Bordj El Kiffan-Mokhtar Zerhouni, 7,3 km) a été mis en service le 8 mai 2011, le deuxième (Mokhtar Zerhouni-Ruisseau, 9,1 km) le 13 juin 2012 et le troisième (Bordj El Kiffan-Kahouet Chergui, 4,2 km) le 15 avril 2014. Des centaines d'habitants de Dergana ont assisté au départ, dimanche à 11h00, de la première rame du «tram» à partir de leur quartier vers Kahouet Chergui, ouvrant la voie au début de l'exploitation commerciale de ce dernier tronçon. Cette ligne de transport urbain peut contribuer

grandement à lutter contre la congestion de la circulation au centre d'Alger, «à condition de procéder à une restructuration du transport par bus», selon le P-DG de l'entreprise du Métro d'Alger (EMA), Aomar Hadbi. Le ministre des Transports a de son côté appelé à sensibiliser les riverains du métro et du tramway afin de les amener à laisser leurs véhicules «à la maison» et d'utiliser ces nouveaux modes de transport, d'autant que les tarifs appliqués restent inchangés, même avec les nouvelles extensions. R. N.

# Un projet d'une ligne de transport maritime Est-Ouest en étude

Le ministre des Transports, Boudjemaa Talai, a annoncé samedi à Mascara, qu'une réflexion est en cours au niveau de son département ministériel pour la création d'une ligne de transport maritime Est-Ouest devant relier Annaba à Oran, via Alger. Lors d'une conférence de presse à l'issue d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Talai a indiqué que le ministère œuvre à développer le transport des voyageurs et des marchandises par tous les modes (maritime, aérien, terrestre et ferroviaire) afin d'atténuer la tension relevée sur les routes, d'améliorer les prestations et de permettre aux voya-

geurs de gagner du temps, rapplant, au passage, l'expérience d'ouverture d'une ligne de transport maritime l'année dernière. «Le ministère accorde, avec le gouvernement, un grand intérêt au transport ferroviaire en tant que moyen rapide et sécurisé», a-t-il également fait savoir, soulignant que ce mode revêt une importance dans tous les domaines du développement surtout après le démarrage d'importants projets de modernisation du réseau ferroviaire et l'acquisition de trains modernes.

Le ministre a également fait savoir que la création d'une entreprise de modernisation des

grands navires en Algérie en partenariat avec des sociétés étrangères disposant d'une expérience requise, fait l'objet de préparation, ajoutant qu'un partenariat similaire en matière de maintenance des avions est actuellement en préparation en vue de renforcer le centre de maintenance relevant de la compagnie aérienne «Air Algérie». Il a pris, à cette occasion, connaissance d'études en cours en matière de transport ferroviaire dans la wilaya de Mascara, dont celles prévoyant la réalisation d'une ligne devant relier la ville de Mohammadia au chef-lieu de wilaya, et une autre ligne devant

joindre cette dernière à Saïda, ainsi que la rénovation de la ligne Mohammadia-Mostaganem et son port, et la modernisation de la ligne Mohammadia-Oran. Le ministre a, à cet effet, insisté sur l'accélération de la réalisation de ces études pour lancer les travaux et pouvoir adopter d'autres lignes ferroviaires à grande vitesse (220 kilomètres à l'heure au lieu de 160 km/h).

Il a, pour ce faire, mis en garde contre l'attribution des études à un seul bureau dépourvu de moyens devant lui permettre de les réaliser dans les temps requis.

Hani Y./APS

## Concessionnaires automobiles

## Plusieurs irrégularités relevées par le ministère du Commerce

■ Une récente enquête révèle que si l'activité de vente de véhicules demeure globalement bénéficiaire avec un gain de 18 milliards DA en 2013, huit concessionnaires ont enregistré, toutefois, des «déficits importants» allant jusqu'à 742 millions de DA pour un concessionnaire d'une marque française.

Par Assma.O

Une étude réalisée récemment par le ministère du Commerce sur l'activité des concessionnaires automobiles a mis au jour plusieurs irrégularités et dysfonctionnements dans ce créneau commercial, indique ce département ministériel dans un rapport dont une copie a été obtenue par l'APS. Cette nouvelle étude, transmise au Premier ministre, s'est penchée sur l'activité des concessionnaires au titre de la période 2013-2014, actualisant celle déjà réalisée pour la période de 2010-2012. Se basant sur l'examen des données douanières et l'analyse des bilans déposés par ces concessionnaires auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC), cette enquête révèle, tout d'abord, que si l'activité de vente de véhicules demeure globalement bénéficiaire avec un gain de 18 milliards DA en 2013, huit concessionnaires ont enregistré, toutefois, des «déficits importants» allant jusqu'à 742 millions de DA pour un concessionnaire d'une marque française. Le rapport souligne que cette situation dénote «certaines pratiques financières utilisées par les concessionnaires visant à transférer plus de capitaux (vers l'étranger), augmenter les charges et équilibrer leur comptabilité aux moyens de techniques de plus en plus utilisées pour échapper au contrôle financier et fiscal du pays». En outre, l'étude note que les importations réalisées par la filière 2014 ont intégré une hausse des prix à l'importation de près de 9%, faisant apparaître un «réajustement des prix moyens unitaires des véhicules» passant de 955 165 DA en 2013 à 1,054 million DA en 2014 alors que le taux de change nominal dollar/dinar ne s'est déprécié que de 1,1% entre 2013-2014. «Cette inflation importée et provoquée à travers des ajustements tarifaires mériterait une attention particulière» du fait que la filière automobile enregistre une régression de ses ventes à l'échelle mondiale devant se traduire, normalement, par une baisse des prix à l'importation. Le rapport recommande également une opération de vérification des déclarations douanières (prix, factures déclarées, origine du produit...).

### 50% des importations de véhicules détenus par 3 concessionnaires

De surcroît, le rapport indique que les trois premiers importateurs de véhicules (deux marques européennes et une asiatique) mobilisent à eux seuls 2,5 milliards de dollars, soit près de 50% de la totalité des importations de la filière en 2014. A terme, note le document, un concessionnaire pourrait mobili-

ser à lui seul une ressource financière en devises pouvant atteindre 1 milliard de dollars. En ce qui concerne les parts de marchés détenues par les filiales des sociétés étrangères et les entreprises dont l'actionnariat est algérien, il a été constaté «une dégradation prononcée de la participation des filiales étrangères dans le résultat global de filière». Ainsi, si les parts de marchés détenues par les filiales étrangères en 2014 ont été de 52%, ce montant a participé à hauteur de 25% du bénéfice global de la filière, alors que les entreprises dont l'actionnariat est algérien ont détenu 48% de parts de marchés mais avec une participation au bénéfice global de la filière à hauteur de 75%, soit le triple des filiales étrangères. Cette situation, observée déjà en 2013, s'est accentuée encore en 2014 du fait de l'existence d'instruments permettant à l'administration fiscale d'intervenir pour limiter, voir réajuster le niveau des charges déductibles d'impôts déclarés par ces opérateurs, précise le rapport. L'autre fait relevé est que la filière des concessionnaires a enregistré, pour l'exercice fiscal 2013, un volume d'affaires de 714 milliards DA, soit une hausse annuelle de seulement 4% contre 54% en 2012. C'est pour la première fois, depuis plus d'une dizaine d'années, que cette filière enregistre une croissance aussi faible, et ce, malgré l'augmentation des ventes enregistrés pour la même période, note le document qui précise que l'année 2013 a connu un «pic» d'importation de 6,17 milliards de dollars. En 2014, la facture d'importations



Ph.V. Soraya/A.

des véhicules a atteint 5,2 milliards, soit 9% des importations globales du pays. Malgré la baisse des importations enregistrées en 2014 (-15%), «cette filière mobilise encore des ressources financières importantes en devises, qui risquent à moyen terme d'exercer une pression sur l'équilibre de la balance des paiements du pays si des mesures d'encadrement, de régulation de contrôle et de réduction de la demande ne sont pas prises», prévient l'étude. Sur les cinq dernières années (2010-2014), les concessionnaires ont importé 1 934 416 véhicules, soit une moyenne de 387 000 véhicules/an avec un pic de 513 566 véhicules en 2013, «qui

a contraint le pays à mobiliser une ressource financière inutile» puisque la demande intérieure a baissé de 22% en volume et de 15% en valeur en 2014. Autrement dit, note encore l'étude, en l'absence d'instrument de régulation et d'analyse prospective, le pays s'est transformé en un «vaste espace de stockage» générant ainsi pour les concessionnaires des coûts supplémentaires, ce qui est de nature à renchérir davantage les prix des véhicules. Pour pallier le manque d'anticipation observé sur le marché, le rapport du ministère du Commerce recommande de prendre des mesures impliquant plusieurs départements ministériels ayant la charge de la sécurité routière, du développement

du réseau après vente, de l'élaboration des normes de pollution et consommation d'énergies, des conditions d'éligibilité, de la gestion des ressources financières externes et des transferts de capitaux et du contrôle de l'importation et des déclarations fiscales de chaque concessionnaire. Cette intersectorialité entre les ministères pourrait être organisée autour d'un comité intersectoriel ayant pour objectif d'«évaluer les besoins réels du marché algérien et d'en affecter annuellement, dans le cadre du système des licences à introduire prochainement, des niveaux d'importation à ne pas dépasser à l'instar de ce qui se pratique en Tunisie et au Maroc».

A.O/APS

## Commerce

## Évaluation interne des Douanes pour améliorer l'action de contrôle

L'administration douanière a lancé récemment une évaluation interne qui vise à améliorer essentiellement son dispositif de contrôle du commerce extérieur et de recouvrement des recettes douanières, a indiqué le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar, dans un entretien accordé à l'APS. Cette évaluation répond à la volonté des pouvoirs publics de parer à certaines défaillances notamment organisationnelles du secteur douanier, dans une conjoncture caractérisée par une baisse des cours de pétrole et une flambée des importations accompagnée de transferts illicites de devises vers l'étranger, explique le nouveau patron des Douanes. «La conjoncture actuelle rend nécessaires certaines actions. Nous ne sommes plus dans l'embellie financière des précédentes années», observe-t-il. C'est ainsi qu'une «feuille de route» a été soumise par Bentahar aux cadres douaniers des 48 wilayas afin de constituer rapidement des groupes de travail dont la mission sera de dégager des mesures opérationnelles pour appliquer ces nouvelles orientations. Ce plan d'action va s'appuyer non seulement sur les actions engagées de par le passé et ayant atteint les résultats escomptés, mais aussi sur le réajustement d'autres en fonction de la réalité du terrain et de la conjoncture écono-

mique du pays. Déclinant cette feuille de route, qui va en droite ligne avec les nouveaux objectifs assignés par le gouvernement à l'institution douanière, Bentahar précise qu'elle doit déboucher sur des mesures concrètes qui renforceront la «contrôle par ciblage» des importations, desserrer les contraintes sur les entreprises et améliorer la qualité de la prestation du service public. Ce dispositif vise aussi à instaurer plus de rigueur en matière de recouvrement des taxes et droits douaniers et à renforcer les facilitations douanières pour l'accompagnement de l'exportation, contribuant ainsi à l'amélioration du climat des affaires.

### Mettre fin aux conteneurs en souffrance

De surcroît, il est question de mettre fin aux conteneurs en souffrance en généralisant l'octroi des facilitations douanières à tous les intervenants du commerce extérieur «pour peu qu'ils jouissent d'une moralité fiscale et d'une identité connue», explique-t-il. Le souci majeur est de réduire le coût des produits importés, qui est partiellement gonflé par les frais liés à l'immobilisation des conteneurs (surestaries), payés en devises fortes au profit d'armateurs étran-

gers. C'est toute une batterie de mesures sur lesquelles vont travailler les douanes pour venir à bout de ce problème qui est aussi à l'origine de l'engorgement des plus grands ports du pays, notamment celui de la capitale. La réussite de ces mesures dépendra, cependant, de la mise en place d'un système d'information performant capable de transmettre, dans des délais réduits, les données nécessaires à un dédouanement rapide, et d'établir des passerelles informationnelles avec les organes de contrôle et partenaires de la douane, relève Bentahar. A cet effet, l'institution douanière va accorder toute la priorité au développement et la modernisation du Système d'information et de gestion automatisée des douanes (Sigad), qui constitue la pierre angulaire de la nouvelle stratégie des douanes nationales. Pour autant, il relève que ces facilitations doivent avoir comme corollaire une gestion des risques basée sur un contrôle ciblé des marchandises importées. Le ciblage des conteneurs dans les contrôles par scanner notamment, affirme-t-il, allège la mission des douaniers en leur permettant de concentrer leurs efforts sur les «niches de fraude» (surfacturations, détournements des avantages fiscaux...).

R. E.

Selon Mohamed El Ghazi

# Travail des enfants, «le taux est infime en Algérie»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a affirmé samedi que le taux du travail des enfants en Algérie était «infime», car ne dépassant pas 0,5%.

Ramy K./APS

Le ministre a indiqué, lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants, que «les résultats des enquêtes réalisées par l'inspection du travail démontrent que ce phénomène est marginal, le taux ne dépassant guère les 0,5% par rapport aux effectifs des travailleurs présents sur les lieux de travail contrôlés».

M. El Ghazi a souligné, lors de cette journée organisée sous le slogan «Non au travail des enfants, oui à une éducation de qualité», qu'«il convient de souligner qu'aucun cas n'a été signalé en ce qui concerne l'existence des pires formes de travail des enfants en Algérie». Le ministre a cité les dispositifs et les politiques nationales prises en matière de lutte contre le travail des enfants, notamment en ce qui concerne l'âge minimal d'admission à l'emploi et l'enseignement obligatoire et gratuit, outre la création depuis 2003 d'une commission nationale intersectorielle de prévention et de lutte contre le travail des enfants. «L'objectif visé est l'instauration d'un environne-

ment favorable et protecteur aux enfants, contribuant ainsi à les faire bénéficier d'une couverture en matière d'éducation, de santé et de soutien de toute forme», outre la mise en place de politiques qui garantissent «l'accès à une éducation de qualité et des investissements dans le domaine de l'enseignement», a-t-il estimé.

Quelque 8 millions d'enfants âgés entre 6 et 16 ans sont scolarisés, de manière gratuite et obligatoire, avec un taux de scolarisation qui est de 98%, a-t-il précisé. L'Algérie a ratifié en 1992 la Convention internationale relative aux droits de l'enfant ainsi que les principales conventions internationales pertinentes dont la convention n° 138 relative à l'âge minimal d'admission à l'emploi, a rappelé le ministre.

M. El Ghazi a appelé les parents à préserver les droits de leurs enfants, soulignant que le travail des enfants en Algérie était souvent constaté en milieu familial. Par ailleurs, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a cité, dans une allocution, cinq dispositifs adaptés qui offrent autant de chance aux jeunes pour se qualifier, concou-



Ph. &gt; D. R.

rant ainsi directement à réduire le risque de leur éventuelle exploitation notamment par le secteur informel. M. Mebarki a évoqué plusieurs dispositifs et formules de formation professionnelle pour qualifier les jeunes, notamment ceux n'ayant pas atteint le niveau scolaire requis, outre une formation de proximité, à travers des sections détachées en milieu rural pour rapprocher la formation des jeunes.

Ces dispositifs viennent s'ajouter à la politique suivie dans les différents modes de formation dont la formation résidentielle, la formation par l'apprentissage et l'enseignement à distance. Par ailleurs, le ministre de l'Emploi a affirmé que «l'application de la

décision d'abrogation de l'article 87 bis du code du travail 90-11 sera effective à partir du mois d'août». «La loi de finances a adopté la mesure relative à l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail et son application est prévue en août prochain», a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse, en marge de la rencontre. Le ministre a précisé précédemment que l'application sera à effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, en faveur de plus de 1,4 million de travailleurs de la Fonction publique et près de 2 millions de travailleurs du secteur économique.

L'article 87 bis du code du travail prévoit que «le salaire national minimum garanti (Snmg)

englobe le salaire de base, les primes et les indemnités, à l'exception des frais de missions assumés par le travailleur».

R. K./APS

## Selon la directrice de l'Action sociale de Bouira Bientôt une école pour enfants inadaptés mentaux

UNE ENVELOPPE financière de 140 millions DA a été allouée pour la réalisation d'une école pour enfants inadaptés mentaux dans la commune de M'chedallah (est de Bouira), a indiqué la directrice de l'Action sociale (DAS). Les travaux de réalisation de cette école ont été lancés il y a plus d'une semaine au lieu-dit Vouaklane, à la sortie ouest de la ville de M'chedallah, à une quarantaine de km à l'est du chef-lieu de wilaya, a expliqué Harkat Saliha. Ils sont menés sur un terrain de quelque 4 000 m<sup>2</sup> et les délais fixés pour l'achèvement de cette école sont de 18 mois, a fait savoir la même responsable. D'après M<sup>me</sup> Harkat, cette école, qui est la première du genre dans la région, sera formée de pas moins de huit salles de classe et de quatre ateliers pour les activités manuelles d'une capacité de 120 places pédagogiques. Elle sera aussi dotée d'un réfectoire, un internat, un bloc pour l'administration ainsi quatre de logements de fonction, a-t-elle ajouté, faisant savoir qu'une école pour jeunes aveugles composée de 17 classes a été réalisée et achevée dans la commune de Sour El-Ghozlane (sud de Bouira). Ce nouvel établissement spécialisé devrait ouvrir ses portes à la prochaine rentrée scolaire, a assuré la même responsable. N.H.

## Prix «Abderrahmane Amalou»

### L'école primaire Okba-Ibnou-Nafaa de Reghaia primée

La cérémonie du «Prix Amalou Abderrahmane - 3<sup>e</sup> édition» s'est déroulée cette année en célébrant la Journée internationale de l'enfant à l'école primaire Okba-Ibnou-Nafaa à Reghaia, et ce, en présence du représentant de la direction de l'éducation, des autorités locales, des directeurs d'écoles, des enseignants, des élèves et parents, de présidents d'associations, d'invités de marque et de Abderrahmane Amalou (premier auteur algérien ayant transcrit ses œuvres littéraires en braille et en plusieurs langues). Rappelons que ce sont les présidents des associations nationales – ANEESA et ANIPPH (Mira Yacine et Berrag Bachir) en collaboration avec la direction de l'éducation –

ont institué en 2013 ce Prix dans le cadre d'une campagne de sensibilisation menée dans les écoles ordinaires ayant pour but essentiel l'acceptation et l'intégration des personnes handicapées dans le milieu scolaire. Cette année, dix directions d'écoles primaires relevant de la circonscription de Dar El Beida, Rouiba et Reghaia ont présenté chacune trois élèves touchés par le critère de sélection qui consiste à encourager et à récompenser l'élève ayant obtenu de bons résultats scolaires malgré les conditions sociales difficiles. Et c'est sous le slogan «Et si on change notre regard envers les personnes handicapées» que l'événement s'est déroulé. Les cadeaux utiles tels que les appareils MP3,

Whisper II et autres ont été remis à une trentaine d'élèves ainsi qu'à une dizaine d'instituteurs en charge d'élèves handicapés dans leurs classes. Des attestations d'encouragement et de reconnaissance ont été également délivrées aux chefs d'établissements, aux enseignants et aux personnes pour leur soutien permanent à la frange des personnes handicapées. Cette journée était une occasion pour que des élèves de chaque niveau scolaire présentent à l'assistance des activités culturelles (chants, danses, poésies, théâtre...) qui ont rendu l'ambiance festive. Les organisateurs ont clôturé l'événement en se donnant rendez-vous à l'année prochaine scolaire avec le même prix. Amira Talhi

Pour sensibiliser contre les accidents de la route

### Une caravane de motards de Blida vers Alger

Une caravane de motards s'est ébranlée à partir du complexe sportif Mustapha-Tchaker de Blida, à l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports, pour sensibiliser les citoyens des dangers de la route qui continuent de provoquer des décès et des handicapés. Les motards, issus de Blida, Boumerdes et Alger, sont attendus au complexe sportif Mohamed-Boudiaf d'Alger, après un périple de

98 km au cours duquel ils traverseront de nombreuses agglomérations urbaines pour transmettre leur message. Selon la représentante du ministère de la Jeunesse et des Sports, cette caravane a pour mission de sensibiliser les citoyens, dont les jeunes notamment, connus pour leur préférence pour ce moyen de locomotion (motos), sur l'impératif du respect des règles de sécurité routière, dont le port du casque,

qui peut sauver la vie du motard dans la majorité des cas d'accidents. L'initiative vise essentiellement les jeunes, qui sont instamment appelés au respect du code de la route, et à éviter l'excès de vitesse et les manœuvres dangereuses, a-t-elle précisé, soulignant que le choix de cette période «n'est pas fortuit, car coïncidant avec la fin de l'année scolaire et le début de la saison estivale», une période où ce

mode de locomotion (moto) est très prisé par les jeunes. La sélection de la ville de Blida, pour le lancement de cette campagne, a été dictée par la «réputation acquise par cette cité en matière de sport mécanique, mais aussi par les beaux paysages qui agrémentent le circuit traversé par les motards et pouvant constituer un motif de promotion du tourisme interne», a ajouté la même source. Malek L./APS

## Biskra

# La cueillette des abricots lancée dans une ambiance de fête

Les citoyens de Djemora ont notamment eu droit à une riche exposition des différentes variétés d'abricots, dont 10 sont cultivées dans cette région, comme le «Louzy», le «Rosé», le «Khed b'khed» et le «Boufarik».

Par Salem K.

Le lancement, à Djemora (Biskra), de la campagne de cueillette des abricots, placée sous le signe «produit de mon pays», a été mis à profit par l'Office local du tourisme pour organiser des activités de loisirs, créant ainsi une ambiance de fête, a-t-on constaté.

Les citoyens de Djemora ont notamment eu droit à une riche exposition des différentes variétés d'abricots, dont 10 sont cultivées dans cette région, comme

le «Louzy», le «Rosé», le «Khed b'khed» et le «Boufarik».

Il est également prévu une randonnée à travers les oasis de Djemora, un concours du meilleur couscous aux abricots secs et un autre de la meilleure conserve d'abricots. Cette initiative vise à valoriser les produits du terroir de Djemora et à encourager les touristes à découvrir les sites superbes de cette région qui produit l'essentiel de la production d'abricots de la wilaya de Biskra, avec plus de 3 000 quintaux/an, a indiqué



le président de l'Office du tourisme, Abdelmadjid Bessam. Les activités de découverte et de loisirs se poursuivront dans la

commune de Djemora jusqu'à la fin de la campagne de cueillette, prévue en juillet prochain, a-t-il ajouté.

S. K./APS

## Tlemcen

## Saisie de plus de cinq quintaux de kif traité

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale de Tlemcen ont opéré vendredi soir, lors de deux opérations distinctes, la saisie de 5,2 quintaux de kif traité et démantelé deux bandes composées de 11 personnes, a-t-on appris samedi de ces services.

Dans la première opération effectuée au village Graba (daïra de Maghnia) sur la bande frontalière, un véhicule léger a été intercepté transportant 4,5 qx de kif et escorté par deux autres voitures et un motorcycle. Sept personnes impliquées dans cette affaire ont été arrêtées. La deuxième opération a permis la découverte de 70 kg de kif traité dans une maison située au village frontalier Chebikia (daïra de Maghnia) et l'arrestation de quatre personnes.

R. R.

## Naâma

## 100 kits solaires distribués à des nomades

Au total, cent panneaux photovoltaïques ont été remis à des nomades et des éleveurs des régions steppiques et rurales de la wilaya de Naâma, à la faveur d'une opération lancée samedi par le Haut Commissariat au développement de la steppe (HCDS), a-t-on appris des responsables de cette instance. D'un montant global de 15 millions DA, cette opération au profit notamment des zones situées en dehors des champs de couverture des réseaux d'électrification rurale, vise surtout la mise en œuvre la généralisation des énergies renouvelables

éolienne et solaire par la mise en place de kits solaires, opération lancée à travers certaines wilayas des Hauts-Plateaux et du sud du pays, a précisé le chargé du suivi des projets au HCDS, Madani Zerrouki.

Cette action d'électrification en énergie solaire, devant profiter aux familles vivant sous les tentes et celles résidant dans des constructions rurales disséminées à travers les étendues steppiques et sur la bande frontalière de la wilaya, prévoit la mise en place de 40 kits solaires dans la

commune de Sfisifa, 20 autres dans la commune de Mekmen Benammar, le reste (10 kits) étant réparti entre les communes d'Asla, Tiout, Ain-Benkheilil et d'El-Biodh.

Le HCDS entend également lancer une opération d'équipement de 9 forages pastoraux en panneaux photovoltaïques pour l'alimentation en eau potable de plus de 300 familles éparpillées à travers les zones éparses et l'abreuvement du cheptel en transhumance dans ces régions, a-t-on ajouté de même source.

Maya T.

1<sup>re</sup> Journée nationale sur la douleur

## Un club de prise en charge installé au CHU de Béjaïa

Le Centre hospitalo-universitaire de Béjaïa a organisé, hier, en collaboration avec le service de neurochirurgie du CHU de Béjaïa et la faculté de médecine, «la première journée nationale sur la douleur», au niveau de l'auditorium du Centre universitaire Aboudaou. Plusieurs services du CHU (neurologie, traumatologie, orthopédie, neurochirurgie, ...) ont convenu d'installer un club de médecins spécialistes du CHU de Béjaïa pour la prise en charge de la douleur et soulager les patients. Il s'agit d'échanger des informations sur les nouvelles recherches en la matière entre les différents services du CHU. Selon le P<sup>r</sup> Tliba, pas

moins de 580 sujets ont été opérés pour hernie discale et sciatique depuis 9 ans. «Il s'agit de traiter le mal par le mal puis pour traiter le mal il faut recourir aux médicaments pour soulager le patient», dit-il.

A noter que plusieurs conférences ont été animées par des professeurs et médecins spécialistes dont «Le diagnostic des douleurs neuropathiques» par le P<sup>r</sup> Fellah (Alger), «Les voies de la sensibilité» par le P<sup>r</sup> Hocine/P<sup>r</sup> Danoune, «La sciatique en neurochirurgie» par le P<sup>r</sup> Tliba, «Evaluation de la douleur chez l'enfant» par le P<sup>r</sup> Labaci (Alger). D'autres communications ont été dispensées telles que la

«Particularité de la douleur chez le sujet âgé».

Cette conférence a été animée par le P<sup>r</sup> Benmoussa, en outre de «Traitement des douleurs neuropathiques» par le P<sup>r</sup> Si Ahmed et le P<sup>r</sup> Daoudi, «Le retard au diagnostic étiologique des douleurs : quelles conséquences» par M. Bouali, «Pathologie pédiatrique et la douleur» par le P<sup>r</sup> Ahmane, «Perspective de la prise en charge de la douleur en neurochirurgie» par le P<sup>r</sup> Aït Bachir. D'autres conférences et communications ont été développées par des spécialistes.

Hocine C.

## Relizane

## Décès de deux personnes dans un accident de la route

DEUX PERSONNES sont mortes et trois autres ont été blessées à des degrés différents de gravité dans un accident de la circulation survenu samedi dans la wilaya de Relizane, a-t-on indiqué de sources hospitalières.

L'accident a fait cinq blessés qui ont été évacués par les agents de la Protection civile à l'Etablissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf de Relizane avant que deux ne succombent à leurs blessures.

Selon la Protection civile, l'accident s'est produit suite à une collision entre trois véhicules touristiques sur la RN 23 au niveau du lieu-dit Cantonnier, dans la commune de Zemmoura au sud de la wilaya.

Les services sécuritaires ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

K. L.

## Batna

## Sortie de six promotions de l'Ecole de l'arme blindée

Six nouvelles promotions de l'Ecole d'application de l'arme blindée (EAAB) Mohamed-Kadri de Batna sont sorties, samedi, au cours d'une cérémonie présidée par le commandant de la 5<sup>e</sup> Région militaire (RM), le général-major Ben Ali Benali.

Il s'agit de la 46<sup>e</sup> promotion d'officiers de perfectionnement, de la 19<sup>e</sup> d'officiers d'application spécialité blindée, de la 5<sup>e</sup> d'officiers spécialité «reconnaissance et guerre électronique», de la 21<sup>e</sup> en aptitude professionnelle militaire (2<sup>e</sup> degré), de la

38<sup>e</sup> en aptitude professionnelle militaire (1<sup>er</sup> degré) et de la 30<sup>e</sup> de brevet professionnel militaire de 2<sup>e</sup> degré.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le commandant de l'EAAB de Batna, le général Mohamed Omar, a salué les efforts fournis durant toute une année pour la formation de cadres jouissant des compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Appelant les nouvelles promotions à la défense et à protéger l'Algérie, le com-

mandant de l'EAAB a souligné que le devoir de chacun est de maintenir ces acquis, fondés sur le savoir et la connaissance.

La cérémonie a été marquée par la remise des grades et des certificats aux majors de chaque promotion, suivie de la remise du drapeau national des promotions sortantes aux promotions en formation.

Ces six promotions ont été baptisées du nom du chahid Mahmoud Chettouh dit Mahmoud Guennez, né le 2 février

1930 à Bitam, près de Barika, et tombé au champ d'honneur en 1961 à Guigba (Batna) dans une embuscade.

Des membres de la famille du chahid, honorés pour la circonstance, ont exprimé leur sentiment de gratitude pour cette initiative de l'Armée nationale populaire. Des portes ouvertes sur l'école ont été organisées en marge de la sortie de ces promotions, ainsi qu'une visite guidée dans les différents blocs pédagogiques.

R. R./APS



Turquie

# Des milliers de réfugiés syriens bloqués à la frontière

■ Des milliers de Syriens étaient bloqués hier à la frontière turque, après avoir fui les combats entre les jihadistes et les forces kurdes qui s'apprentent à lancer l'assaut pour leur reprendre la ville stratégique de Tall Abyad.

En moins de quatre jours, les Unités de protection du peuple kurde (YPG), appuyées par des rebelles syriens et les frappes aériennes de la coalition internationale antijihadiste, sont arrivées à 5 km de Tall Abyad, une agglomération stratégique pour le groupe jihadiste Etat islamique (EI) qui l'utilise pour le passage de ses combattants.

Des milliers d'habitants de cette ville mixte arabe et kurde ont fui les combats, espérant se réfugier en Turquie. Mais hier matin, ils attendaient toujours devant les barbelés, l'armée turque ne laissant personne entrer et utilisant même sporadiquement des canons à eau pour les tenir à l'écart, a constaté un photographe de l'AFP.

Le vice-Premier ministre turc

Numan Kurtulmus, avait annoncé mercredi que, confronté à un nouvel afflux de réfugiés, son pays allait fermer localement sa frontière, «sauf en cas de tragédie humanitaire».

Selon le président turc Recep Tayyip Erdogan, 15.000 réfugiés sont entrés en Turquie la semaine dernière avant la fermeture des frontières. Il a accusé les combattants kurdes de prendre pour cibles les populations arabes et turkmènes, et exprimé son inquiétude face à l'avancée des forces kurdes, jugeant qu'ils pourraient constituer une menace à venir pour la Turquie.

Pour Ankara, le Parti de l'Union démocratique (PYD), aile politique des YPG, d'être la branche syrienne du PKK, les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan classés comme



PH. > D. R.

«terroristes» par la Turquie.

Les réfugiés de Tall Abyad ont passé la nuit coincés entre les combats et les barbelés et sans abri. On pouvait les entendre, depuis la Turquie, demander de l'aide et nombre d'entre eux tenaient des bouteilles vides, réclamant de l'eau, alors que les températures dépassent 35 degrés dans la journée.

Plus au nord-ouest, toujours sur la frontière avec la Turquie, au moins 35 tentes ont été installées pour les familles déplacées près de la ville de Kobané, libérée de l'EI en janvier, selon Mustafa Ebdî, un militant kurde.

Le porte-parole des YPG, Redur Xeilî, a appelé les civils à ne pas fuir vers la frontière turque mais vers des villes à l'intérieur de la Syrie.

Samedi soir, le photographe de l'AFP a vu plusieurs combattants armés, vraisemblablement des jihadistes de l'EI, tout près des barbelés de la frontière se mêlant aux réfugiés, tandis que les soldats turcs les regardaient nerveusement de l'autre côté.

Une partie de la population

est restée à Tall Abyad, où ne restaient samedi que 150 jihadistes, qui ont menacé de se retirer s'ils ne recevaient pas de renforts de Raqa, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Raqa, située au sud de Tall Abyad, est le principal fief de l'EI en Syrie.

«Mais les chefs à Raqa ne leur en enverront pas, parce que les raids de la coalition déciment» les troupes de l'EI, selon le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

Depuis son apparition en 2013, l'EI s'est imposé comme un acteur incontournable du conflit en Syrie, dont il contrôle désormais 50%, selon l'OSDH.

Une coalition menée par les Etats-Unis mène depuis 10 mois des frappes contre les positions de l'EI, permettant aux Kurdes de reprendre Kobané et d'autres localités mais sans vraiment parvenir à juguler la menace jihadiste. Samedi soir, les forces kurdes, qui ont lancé jeudi leur offensive contre Tall Abyad, se trouvaient à environ 5 km au sud-est de la ville, selon l'OSDH. Sur le front sud-ouest,

les YPG ont repris au moins 20 villages, a ajouté l'OSDH, qui s'appuie sur un vaste réseau de sources à travers la Syrie.

«Ils sont à la périphérie est de Tall Abyad, mais le front sud-ouest est bien plus difficile, car il est plus peuplé», selon Abdel Rahmane.

Selon Arin Shekhmos, un militant kurde local qui se rend tous les jours sur le front avec les YPG, «Tall Abyad est presque entièrement encerclée».

L'objectif des forces kurdes est de prendre le contrôle de la totalité de la route allant de l'ouest à l'est de Tall Abyad.

D'après Mustafa Ebdî, les forces kurdes cherchent à couper une route vitale pour l'EI, reliant Tall Abyad jusqu'à Raqa, après avoir chassé les jihadistes de Soulouk, une localité proche.

L'EI, qui utilisait Soulouk comme base en hommes et en armes, s'en «est complètement retiré. Les Kurdes ratisent la ville et la débarrassent des mines et des véhicules piégés», selon Ebdî, qui souligne le rôle clé des raids de la coalition.



## Points chauds

Image

Par Fouzia Mahmoudi

Si Hillary Clinton est considérée comme la candidate favorite pour la prochaine élection présidentielle américaine qui se tiendra en novembre 2016 cela ne veut pas dire qu'elle a déjà gagné la bataille. Car avant de se mesurer au candidat Républicain, elle devra d'abord être investie par les Démocrates pour les représenter. Et si pour le moment aucun candidat vraiment sérieux ne s'est encore présenté aux primaires de son parti il est certain qu'elle n'a toujours pas oublié la leçon de 2008, lorsqu'elle était une fois encore donnée grande favorite avant d'être devancée par Barack Obama. Cette semaine elle a donc débuté officiellement sa campagne par un meeting à New York, avec l'intention de se poser en championne de la défense des Américains moyens et l'ambition d'expliquer pourquoi elle souhaite devenir la première femme à diriger les Etats-Unis. Devant plusieurs milliers de sympathisants, l'ancienne secrétaire d'Etat devrait tenter de modifier l'image qu'a le public de son action, avec, notamment, la diffusion d'un nouveau clip de campagne, intitulé «Fighter» la présentant comme une combattante, depuis 40 ans au service des Américains. Ce meeting en plein air marque une accélération dans la campagne de l'ex-première dame qui, pour l'instant, a surtout participé à des réunions en petit comité, avec des participants sélectionnés, notamment dans les Etats qui seront les premiers appelés à voter lors des primaires tels que l'Iowa. Sa stratégie est de s'adresser désormais à un public plus large et de faire mentir les critiques qui soutiennent qu'elle est avant tout une représentante de l'élite politique connaissant mal le quotidien des électeurs. Son message devrait se concentrer sur l'idée simple que les efforts accomplis par les Américains moyens pour aider les Etats-Unis à traverser la période de récession doivent être récompensés maintenant que l'économie repart. Devant près de 5 000 personnes Clinton a ainsi tenté de casser son image de «millionnaire» et de professionnelle. «Je me présente pour que l'économie fonctionne avec vous tous», a-t-elle proclamé, citant pêle-mêle «les routiers, qui conduisent pendant des heures, les ouvriers et les serveurs qui restent debout toute la journée, les infirmières qui travaillent toute la nuit, les agriculteurs, qui nous nourrissent, les patrons de PME, qui prennent des risques, afin que personne ne soit exclu». Elle a insisté sur le fait que «la prospérité ne peut pas seulement concerner les patrons d'entreprise et les dirigeants de fonds spéculatifs», rappelant que les 25 responsables de hedge funds les plus riches gagnaient autant que tous les enseignants de maternelles aux Etats-Unis. Reste à savoir si les Américains seront sensibles à la démarche de l'ancienne secrétaire d'Etat d'Obama et s'ils lui donneront la possibilité d'affronter le candidat Républicain en 2016. Un candidat qui pourrait bien être Jeb Bush, un Républicain modéré loin des extrémistes du Tea Party, qui pourrait rallier assez de voix pour éloigner une fois encore, et certainement pour toujours, le rêve de Hillary Clinton de s'emparer de la Maison-Blanche.

F. M.

## Ghaza

### Les Palestiniens rejettent le rapport israélien

Les Palestiniens ont rejeté hier un rapport gouvernemental israélien concluant que son armée n'avait visé aucun civil lors du conflit de juillet-août 2014 qui a fait près de 2 200 morts dans la bande de Gaza, en majorité des civils selon l'ONU. «La décision israélienne de nier avoir visé des civils à Ghaza est la suite logique de ce qu'Israël a fait dans la bande de Ghaza», a déclaré à l'AFP Ehab Bseiso, porte-parole du gouvernement d'union palestinien depuis Ramallah en Cisjordanie occupée. De ce fait, ce rapport publié hier, «ne change rien à notre position qui est de réclamer une enquête internationale», a-t-il poursuivi. En effet, Un rapport gouvernemental israélien a conclu hier que son armée n'avait visé aucun civil ou cible civile lors du conflit de juillet-août 2014 à Gaza qui a fait près de 2 200 morts parmi les Palestiniens, en majorité des civils selon l'ONU. Ce rapport est rendu public peu avant la publication

d'un autre celui de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU qui doit rendre ses conclusions en juin alors que les belligérants s'accusent mutuellement de crimes de guerre, une accusation une nouvelle fois portée hier par Israël à l'encontre du Hamas au pouvoir à Gaza. La plupart des faits qui ont semblé à des parties extérieures relever d'attaques sans discernement contre des civils ou des cibles civiles étaient en fait des attaques légitimes contre des cibles militaires, sous des apparences civiles, relevant des opérations militaires des groupes terroristes, affirme ce rapport, alors que de nombreuses ONG et organisations internationales ont dénoncé à plusieurs reprises des attaques contre des civils, des enfants et des écoles, notamment de l'ONU. Quant aux civils qui ont été touchés, Israël estime qu'il s'agit des effets indirects malheureux - mais légaux - d'actions militaires légitimes dans des zones abritant

des civils et leurs alentours. Au cours des 50 jours de conflit, l'armée n'a mené des attaques que contre des cibles constituant avec une certitude raisonnable des cibles militaires et Israël n'a pas intentionnellement visé des civils ou des cibles civiles, poursuit le rapport. Le 8 juillet 2014, Israël avait lancé une offensive aérienne, et terrestre un temps, contre la bande de Ghaza, dans le but de faire cesser les tirs de roquette depuis le petit territoire sous blocus vers son territoire. En 50 jours, près de 2 200 Palestiniens ont été tués, dont plus de 500 enfants selon l'ONU, tandis que 73 personnes ont péri côté israélien, dont 67 soldats. Les Palestiniens ont eux saisi la Cour pénale internationale (CPI), dénonçant des crimes de guerre commis par l'armée israélienne à Ghaza et la procureure a décidé en janvier un examen préliminaire des événements pour déterminer s'il existe un fondement raisonnable pour ouvrir une enquête.





Tomber de rideau du Festival de la musique diwan

# «Diwan gnawa el kandoussia» lauréat

■ Le Festival national de la musique diwan a été clôturé dans la soirée de samedi après avoir enchanté les amoureux de ce genre musical avec de très belles prestations. Organisé depuis le huit juin courant, ce festival a été une occasion pour découvrir de jeunes talents et revisiter le patrimoine artistique de la région. Après cinq jours de concurrence, c'est la jeune troupe «Diwan gnawa el kandoussia» de la localité de Kenadsa qui a remporté le premier prix.

Par Abla Selles

Une jeune génération de la musique diwan s'impose sur la scène artistique, proposant des prestations musicales de haute facture. En effet, le Festival national de la musique diwan, organisé depuis le huit mois de juin courant, a été clôturé dans la soirée de samedi, offrant à l'assistance le plaisir de passer d'agréables moments musicaux. Le premier prix de cette neuvième édition a été attribué à la troupe «Diwan gnawa el kandoussia» de la localité de Kenadsa.

La participation de cette jeune troupe n'est pas passée inaperçue lors de cet événement.

Menée par un maâlem âgé de 21ans, cette troupe avait pré-

senté, lors de son passage sur scène, un son irréfutable et puissant au «*tbel*» comme au «*goumbri*», en plus d'une grande maîtrise au chant des bradjs et de la danse koyo traditionnelle pratiquée dans le diwan.

Le jury présidé par le chercheur Camélia Berkani a attribué le deuxième prix à la troupe «Ouled Sidi Blel» de Tindouf, offrant à l'assistance le plaisir de passer d'agréables moments musicaux. Le premier prix de cette neuvième édition a été attribué à la troupe «Diwan gnawa el kandoussia» de la localité de Kenadsa.

La troisième place est revenue, quant à elle, aux troupes «Diwan El Bahia», pour leur proposition «*scénique intéressante*» ainsi qu'à «El Mechâal» d'Adrar qui ont foulé la scène pour la première fois à l'occasion du fes-



tival. La soirée de clôture a convié sur scène la troupe locale «Nassim El Chaouq» qui a revivifié sur scène le patrimoine poétique de la saoura avec une orchestration riche en percussion.

Cette dernière soirée du festival a également vu la présentation d'une expérience musicale menée par le jeune maâlem Hakem Abdellaoui avec des musiciens de la région et le chanteur Nacer Aattaoui, un master class organisé avec des

étudiants de Béchar en formation à l'Institut national supérieur de musique.

Lors de cette soirée de clôture, les organisateurs du festival ont également rendu hommage au chanteur et musicien Ali Yamani, membre fondateur du groupe «Essed» de Kenadsa qui lutte actuellement contre la maladie.

Le dernier groupe à monter sur la scène du stade Ennasr, et qui a marqué la fin de cette neuvième édition, a présenté un pro-

gramme de fusion musicale, entre reggae et musique africaine, avec le diwan comme fil conducteur, «Ifrikya Spirit» a joué des morceaux de son dernier album sorti récemment.

Inauguré le 8 juin à Béchar, le neuvième Festival national de musique diwan a pris fin samedi soir avec l'attribution des trois prix qualificatifs au Festival international de musique diwan prévu à Alger du 25 juin au 3 juillet.

A.S.

Constantine, capitale de la culture arabe

## Un hommage rendu aux chantres de la musique constantinoise

Quatre chantres de la musique savante constantinoise, en l'occurrence cheikh H'souna Ali-Khodja, Ahmed et Abdelkrim Bestandji et Larbi Belamri, ont été honorés à titre posthume, samedi soir au palais de la culture Malek-Haddad, au cours d'une gaâda dans la pure tradition du Rocher.

Sur une initiative du département du Patrimoine immatériel et arts vivants du commissariat de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», amis et proches des artistes ont ravivé la mémoire musicale de la ville avec des témoignages poignants sur le parcours et la contribution de ces figures emblématiques dans la préservation de la musique savante dans l'antique Cirta.

Seddik, le fils de H'souna Ali-Khodja (1896-1971), surnommé par ses pairs «l'artiste intellectuel», a affirmé que la musique était pour son père «une passion à laquelle il a voué toute sa vie sans jamais en faire une source de revenus». Cheikh H'souna travaillait à l'usine de tabac de la famille

Bentchikou, et dépensait sans compter pour assouvir sa passion : le Malouf, le Z'djel, les Madih, l'Istikhbar et les qacidas classiques. Il excellait, selon des musiciens qui l'ont côtoyé, à la derbouka, au naghrate et au luthiste hors pair. L'histoire retient que Cheikh H'souna a œuvré sans relâche, avec les Chouyoukh Kaddour Darsouni et Abdelkader Toumi, à préserver le Z'djel (une forme d'expression poétique en arabe dialectal) de la déperdition en écrivant la plupart des qacidas.

«Le cahier magique» de H'souna, a-t-on rapporté, a sauvegardé une partie de la mémoire musicale de la ville mais aussi du pays tout entier.

Evoquant Ahmed Bestandji (1875-1946), Mohamed El Eulmi, chercheur spécialisé dans le patrimoine, a souligné que Cheikh Bestandji, adepte de la confrérie Hansalia, a réussi, comme tous les membres de sa famille, à introduire certains instruments musicaux au sein de cette confrérie. Animée, riche et empreinte de nostalgie la «causerie»

a dévoilé qu'Ahmed Bestandji, violoniste hors pair, a également mis en musique des qacidas «Al Akikia» (La cornaline) du poète Sidi Saïd Al Mandassi, et «Fiya chiya», composée au 17<sup>e</sup> siècle par le poète mystique Sidi Bahloul Cherki.

Son neveu Abdelbaki Bestandji (1886-1940), surnommé Abdelkrim, était un maître du luth, ont affirmé des mélomanes et des membres d'associations musicales.

Ses initiateurs au luth étaient, a-t-on affirmé, les juifs tunisiens N'sim Boukebous et Benzerti. Surnommé «le professeur du oud arabi à Constantine», le cheikh, a-t-on également rapporté, a fait des fondouks de la ville des ponts, ces bâtiments à multiples fonctions, un lieu d'apprentissage de la musique savante. Chacun retient qu'Abdelkrim Bestandji était le formateur des plus brillantes promotions de luthistes, au début du 20<sup>e</sup> siècle à Constantine, comme Abdelkrim Belemoufek, Maurice Idiri, Yakoub Nabet et Raymond Leyris.

L.B.

Festival national de la chanson engagée à Tiaret

## La troupe «Errachad» de Blida décroche le premier prix

La troupe «Errachad» de Blida a décroché le premier prix de la deuxième édition du Festival culturel national de la chanson engagée, qui a pris fin samedi soir à la maison de la culture «Ali-Maachi» de Tiaret.

La troupe de Blida a remporté ce prix devançant «Balabil d'Aurès» (Batna) qui a eu le deuxième prix. La troisième place est revenue à la troupe

«Courage» de Sougueur (Tiaret).

Vingt-deux troupes représentant 17 wilayas dont cinq de Tiaret se sont disputées les prix de ce festival dont l'ouverture a coïncidé avec la journée nationale de l'artiste, le 8 juin.

La cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle, organisée sous le slogan «art engagé, modernité et combat», a été marquée par une soirée

animée par l'artiste Zoubir Rahal, membre du jury et Adda Abdelkader de la wilaya d'Oran.

Ce festival d'une semaine a reçu un grand nombre d'artistes célèbres pour leurs chansons engagées dont Zakia Mohamed, Salim Chaoui, Rahal Zoubir et Mohamed Laaraf qui ont animé des soirées de variétés.

Une présence remarquable des jeunes a été enregistrée lors

de cette manifestation musicale.

Au programme de ce festival, des communications sur la chanson et l'art engagés ont été également animées par des universitaires et spécialistes en histoire et culture, outre l'organisation d'une exposition d'instruments de musique, du livre et la projection de documentaires sur la chanson engagée.

F.H.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Eplanade de la Grande Poste d'Alger**  
17 juin :  
Concert animé par Aziz Sahmaoui & University of Gnawa.

**Galerie Baya du Palais de la culture Moudfi-Zakaria**  
Jusqu'au 27 juin :  
5<sup>e</sup> Salon national de la photographie insolite.

**Institut français d'Alger**  
Jusqu'au 15 juin :  
Carte blanche au Festival premier plan d'Angers.  
15 juin à 20h30 :  
Concert de rap dans les jardins de l'Institut français d'Alger avec «Set & Match», lauréat Fair 2015.

Jusqu'au 4 juillet :  
Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore.

**Salle Frantz Fanon de Ryad El Feth**  
Jusqu'au 15 juin :  
Exposition d'arts plastiques par l'artiste Aïssa Abdellaoui.

**Galerie Dar El Kenz**  
Jusqu'au 20 juin :  
Exposition «1, 2, 3» des artistes Yasmina Saâdoun, Kamel Benchemakh et Amar Briki.

**Kheima «à la belle étoile»**  
25 juin :  
L'humoriste Bouchra Beno en spectacle à Alger.

**Galerie d'art Aïcha-Haddad**  
Jusqu'au 25 juin :  
Exposition de peinture par l'artiste Réda Djefal.

**Galerie d'art Sirius**  
Jusqu'au 30 juin :  
Exposition de peinture «Symphonie du désert» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

## Coup-franc direct



### Local-pro, l'interminable débat

Par Mahfoud M.

**A**vec ce match joué par la sélection nationale à domicile face à son homologue des Seychelles, c'est le débat entre joueurs professionnels et locaux qui est engagé entre les observateurs et les férus de la balle ronde nationale. Ainsi, et pour un match qui paraissait relativement facile, le coach national a jugé qu'il fallait quand même être bien en place et jouer à fond et c'est pour cela qu'il a fait confiance encore une fois à un groupe constitué uniquement de joueurs professionnels évoluant à l'étranger à l'exception du gardien qui est local en l'absence de M'bolhi. Même pour les remplaçants, Gourcuff ne fera confiance qu'à un seul joueur, à savoir, Chenihi et qu'il a incorporé dans le dernier quart d'heure, ce qui veut dire qu'il s'est contenté de seulement un quart d'heure de jeu. Les fans algériens pensent qu'il aurait dû faire jouer quelques éléments du cru étant donné que l'adversaire n'était pas vraiment un foudre de guerre. Pourquoi donc ne pas faire confiance aux locaux qui n'attendent que cette chance pour montrer ce dont ils sont capables ? En fait, Gourcuff a retenu la leçon du match amical face au Qatar où il avait incorporé des joueurs du cru qui n'ont rien fait et dont le rendement était loin de ce qu'il attendait. C'est donc l'éternel problème pour ce coach qui souhaite trouver un compromis.

M. M.

### Basket-ball / Coupe d'Algérie 2015 - CRBDB-GSP (66-76)

## Les Pétroliers confirment leur suprématie

**L**e GS Pétroliers a confirmé sa suprématie sur le CRB Dar Beïda en coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de basket-ball, en remportant une 4<sup>e</sup> victoire contre cette même équipe, en finale de la 46<sup>e</sup> édition, disputée samedi (16h00), à la salle Harcha-Hacène (Alger). Le CRBDB s'est déjà incliné à trois reprises contre le GSP à ce stade de la compétition en 2005 (108-68), 2011 (89-46) et 2012 (89-68) et cette fois encore, le dernier mot est revenu aux Pétroliers (76-66), mi-temps (35-30).

Une grosse déception pour les fans de Dar Beïda, venus en grand nombre pour encourager leur équipe, dans un match spécial, qu'ils voulaient remporter pour dédier le trophée à Redouane Mimouni, un de leurs meilleurs joueurs, qui cependant a déclaré forfait pour cette finale, après avoir subi une appendicectomie. Pourtant, les choses avaient relativement bien commencé pour le CRBDB, ayant fait jeu égal avec le GSP pendant les trois premiers quarts, avant

de sombrer dans le 4<sup>e</sup>. Les 21 points du jeune Malien Mohamadou Konte, meilleur marqueur côté CRBDB, n'ont pas pesé lourd, en effet, devant les 23 unités de Mounir Benzegala, particulièrement les trois paniers à trois points réussis au début du 4<sup>e</sup> quart et qui avaient fait très mal aux poullains du coach Yacine Aït-Kaci.

En début de match, l'écart avait rarement dépassé les 4 ou 5 points et c'est, en effet, la réussite de Benzegala qui a fait envoler le score dans le dernier quart, permettant au GSP de l'emporter au final avec dix longueurs d'avance (76-66). Les Pétroliers, déjà sacrés champions d'Algérie pour la saison 2015, réussissent donc le doublé (Coupe/Championnat) au moment où le palmarès du CRBDB reste vierge, en deçà d'un 4<sup>e</sup> échec en finale, face au même adversaire, le GSP. Il s'agit du 16<sup>e</sup> trophée de coupe d'Algérie pour les Pétroliers, incluant les trophées remportés sous l'appellation de l'ex-MC Alger.

### Natation/Championnat national (Benjamins) L'ASPTT (filles) et le FCO Alger (garçons) dominent la 1<sup>re</sup> journée

**L**es clubs de l'ASPTT Alger (filles) et le FCO Alger (garçons) ont dominé la 1<sup>re</sup> journée du championnat national Benjamins de natation, qu'abrite la piscine olympique du 5 juillet (Alger), à partir de samedi et pendant trois jours. Le club de l'ASPTT Alger occupe provisoirement, la 1<sup>re</sup> position avec un total de 7189 points, récoltés en 17 épreuves auxquelles ont pris part ses nageurs et nageuses. La seconde place est partagée entre l'OC Alger et le RTAET Oran (2939 pts) chacun, additionnés dans les sept épreuves auxquelles leurs nageurs et nageuses étaient présents. Chez les filles, la 1<sup>re</sup> place est occupée par le FCO Alger (3558 pts) en dix épreuves. Il est suivi, respectivement, par le GS Pétrolier (3436 pts) en neuf épreuves et le MSBEE Alger (3350 pts) en autant d'épreuves. Quelques cent quarante (140) athlètes dont 103 filles, représentant douze ligues et une quarantaine de clubs, prennent part à cette édition-2015, qui s'étalera jusqu'au lundi. Six épreuves étaient programmées pour la 1<sup>re</sup> journée de ce national de natation (matin et après midi). Il s'agit du 100m Dos (filles/garçons), 400 nage libre (filles), le 200m quatre nages (garçons), le 100m nage libre (filles et garçons) et le 200m brasse (filles/garçons) et le 200m papillon (filles et garçons). Le programme de la seconde journée, prévue dimanche, propose également six épreuves : le 100m brasse (filles/garçons), le 200m quatre nages (filles), le 400m nage libre (garçons), le 100m papillon (filles/garçons), le 200m dos (filles/garçons) et le 4x100m nage libre (filles/garçons). La 3<sup>e</sup> et dernière journée, prévue lundi dans la matinée seulement, sera consacrée au 200m nage libre (filles et garçons) et au 4x100m quatre nages (filles et garçons). Le championnat national benjamins qui se déroule en bassin de 50m, est officé par une trentaine d'officiel, entre juges de nage et juges arbitres. Les épreuves de samedi après midi se sont déroulées en présence du président de la fédération algérienne de natation, Ahmed Chebaraka et des membres de son bureau exécutif, ainsi que de plusieurs parents d'athlètes.

### Equipe nationale

## Gourguff montre sa satisfaction



PH. > D. R.

**■** Le coach national, Christian Gourcuff a montré sa satisfaction après le carton réalisé avant-hier soir face aux Seychelles qu'elle a battus sur le score sans appel de (4/0) au stade Mustapha Tchaker de Blida.

Par Mahfoud M.

« **O**n a abordé le match avec beaucoup de sérieux, malheureusement, on a raté beaucoup d'occasions. En seconde période, ça été mieux. Nous avons fait un pressing très haut, nous étions bien en place », avouera Gourcuff qui pense qu'il y a

eu des satisfactions, notamment, le retour de Boudebouz qui a été gagnant avec une passe décisive.

Le driver des Verts est aussi satisfait de la paire défensive inédite, Mandi-Medjani sur laquelle il a compté pour ce match en l'absence de Halliche qui était forfait pour cause de blessure. Le sélectionneur national aurait, sans doute, aimer gagner le match avec un écart plus important mais il reste quand même satisfait, avouant qu'il s'attendait à ce genre de scénario, surtout qu'il connaît cette équipe des Seychelles qu'il avait déjà eu à superviser lors d'une compétition régionale en Afrique du Sud. Le plus important pour lui maintenant est que la sélection

a débuté les éliminatoires avec un succès convainquant avant de disputer le deuxième match au mois de septembre prochain face au Lesotho. Les préparatifs ont débuté pour cette deuxième confrontation. Ainsi, les responsables de la FAF ont préparé toute la logistique et ont fait la réservation d'hôtel en Afrique du Sud où la sélection devrait prendre ses quartiers pour un stage d'une semaine. Pour les Verts, il s'agit de bien négocier ces rencontres des éliminatoires pour s'assurer de la qualification le plus tôt possible et réaliser le parcours des précédentes éliminatoires où la sélection avait réussi à se qualifier avec une marge très rassurante.

M. M.

### Ligue 1 Mobilis 2015-2016 (première journée)

## ESS-MCO, MCA-CRB et NAHD-USMA à l'affiche

**L**ES Sétif entamera la défense de son titre de champion d'Algérie de Ligue 1 saison 2015-2016, par la réception du MC Oran lors de la première journée prévue le 15 août prochain, selon le calendrier de la compétition publié samedi par la Ligue de football professionnel (LFP).

Deux derbies de la capitale sont également à l'affiche de cette première journée : le premier mettra aux prises le MC Alger au CR Belouizdad et le second verra le NA Hussein Dey accueillir l'USM Alger.

La première journée sera marquée également par une affiche entre le RC Arbaâ et le MO Béjaïa, un

remake de la finale de la Coupe d'Algérie remportée par le MOB (1-0), le 2 mai 2015 au stade Mustapha Tchaker à Blida.

Pour les trois nouveaux promus, le DRB Tadjenant et le RC Relizane s'affronteront entre eux, tandis que l'USM Blida se rendra à Oran pour affronter l'ASMO.

### Championnat du Qatar Hocine Jenayah : «Al Sadd attend Bounedjah»



**L**e club qatari d'Al Sadd (première division de football) attend l'arrivée de sa nouvelle recrue, l'international algérien, Baghdad Bounedjah pour qu'il participe aux préparatifs d'intersaison en vue de la nouvelle saison à indiqué samedi le directeur exécutif de l'Etoile Sportive du Sahel, Hocine Jenayah.

Le buteur de l'équipe de Soussse s'est engagé pour trois saisons avec le club de son com-

patriote, Nadir Belhadj, et son transfert a été cité comme «un record» dans le championnat tunisien, car généré un important profit à l'Etoile du Sahel.

D'autre part, le responsable de la formation tunisienne de Ligue 1 de football, a indiqué à une radio locale tunisienne, que les dirigeants d'AlSadd lui ont assuré qu'ils n'ont pas l'intention de prêter l'attaquant algérien à un autre club.

Outre Bounedjah, le club qatari d'Al Sadd qui compte dans ses rangs l'ancien international algérien Nadir Belhadj, a recruté l'expatrié du FC Barcelone Xavi Hernandez pour deux ans.

### MC Oujda Ait Djoudi nouvel entraîneur

**L'EX-ENTRAÎNEUR** du MC El Eulma Azzedine Ait Djoudi s'est engagé pour trois ans avec la formation marocaine du Mouloudia Club Oujda, a annoncé ce samedi le nouveau promu sur sa page facebook. Le technicien algérien succède au Marocain Hassan Oughni, dont le contrat n'a pas été prolongé malgré le fait d'avoir conduit le club parmi l'élite. Ait Djoudi (48 ans) avait déjà entraîné le MC Oujda lors de la saison 2004-2005 avant de quitter le Maroc pour aller exercer son métier ensuite au CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 2/ Algérie). Lors de la saison dernière, Ait Djoudi a été limogé de son poste d'entraîneur du MCE Eulma en mars dernier suite à une série de mauvais résultats. Il avait été remplacé par le Français Jules Accorsi qui n'a pas réussi à maintenir le club en Ligue 1 Mobilis.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Tizi Ouzou

## 10 personnes blessées dans un accident de la route

DIX PERSONNES ont été blessées, dimanche matin vers 8h30, dans un accident de la route survenu sur la RN 12 à hauteur du village de Chemlal (sortie est de la ville de Tizi Ouzou) avons-nous appris auprès du chargé de communication de la Protection civile. A l'origine de cet accident, selon notre source, une collision entre un minibus de

transport de voyageurs et un fourgon de marque Renault. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour secourir les blessées (7 femmes et 4 hommes) avec des blessures de différents degrés. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de ce drame.

Hamid.M.

Un chauffeur et son complice ont fomenté un scénario sans succès

## 4 membres d'un réseau de malfaiteurs dont 3 frères arrêtés

LE CHAUFFEUR du camion K. Rachid et son complice acolyte ont fomenté un scénario pour voler une somme de 500 millions de centimes provenant d'une vente de boissons alcoolisées. Ces derniers et deux autres complices ont été arrêtés.

Les faits remontent au 7 juin à 00h30 mn lorsque les gendarmes du groupement de Boumerdès ont été informés sur le numéro vert de la présence d'un camion de marque IVECO en panne sur l'autoroute est-ouest au lieu-dit Ouled Ghalia relevant de la commune de Khemis El Khechna. Sur les lieux, les gendarmes ont trouvé le chauffeur du camion et son engin en panne, la roue avant crevée. Ce dernier a déclaré aux gendarmes qu'il devait rallier la ville de Tizi Ouzou à partir de Tipasa lorsque à hauteur du village du 17 Juin relevant de la commune de Khemis El Khechna, le pneu avant de son engin a éclaté. En panne, il a été surpris par un véhicule de marque Renault type Symbol de couleur grise qui a stationné devant lui avec 3 personnes, trois frères, qui étaient à bord T. Ahmed, T. Hafidh et T. Mohamed. Deux parmi ces derniers l'ont agressé avant de le rouer de coups et mis par terre pour le jeter derrière les glissières de la route. Quant à la troisième personne elle est montée dans le camion pour s'emparer d'un

sac contenant 500 millions de centimes qu'il devait remettre à son employeur C. Mouloud avant de prendre la fuite pour une destination inconnue.

Les recherches et les investigations, à partir des dernières techniques, ont permis aux enquêteurs, dans un premier temps, d'identifier le chauffeur du véhicule «Symbol». Lequel a déclaré que le jour et à l'heure du crime, il a accompagné sa femme à l'hôpital de Tipasa. Il a justifié cette présence par un certificat médical délivré par un médecin de garde. Il a ajouté que le camion appartient à son frère, T. Mohamed âgé de 46 ans. L'enquête menée d'une manière minutieuse a abouti à l'arrestation des trois frères impliqués dans cette affaire. En vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes ont retrouvé dans le domicile d'un des malfaiteurs à Tipasa la totalité de la somme. Laquelle a été récupérée. En état d'arrestation, les quatre malfaiteurs ont été arrêtés et soumis à un interrogatoire au cours duquel ils ont reconnu les faits. Déférés devant parquet, deux parmi les mis en cause, T. Ahmed et T. Mohamed ont été placés sous mandat de dépôt et T. Abdelhafid et le chauffeur du camion K. Rachid ont bénéficié de la citation directe. Ils sont poursuivis pour les chefs d'accusation d'association de malfaiteurs et vol.

A. Kichni

## Condoléances

Profondément affectée par le décès de la mère de Mr **Aboubakr Benbouzid**, ex-ministre de l'Education nationale, madame **Naima Mahmoudi**, Responsable-gérante des quotidiens *Le Jour d'Algérie* et *Les débats* lui présente ainsi qu'à sa famille ses sincères condoléances et l'assurance de sa sympathie en cette pénible épreuve. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

## LE BEM 2015 COMMENCE BIEN



Loumis

Djalou@hotmail.com

Grève des cheminots

## Le trafic ferroviaire paralysé dans tout le pays

■ Il était impossible de se rendre quelque part en train ou d'en revenir durant toute la journée d'hier. La grève des travailleurs de la SNTF (Entreprise nationale du transport ferroviaire), a paralysé complètement le trafic ferroviaire, comme d'habitude sans la moindre information pour que les voyageurs prennent au préalable leurs dispositions...

Par Louiza Ait Ramdane

Hier matin, les usagers de la SNTF ont été, pour la énième fois, pris en otages par un mouvement de grève des cheminots. La circulation ferroviaire était complètement neutralisée depuis la matinée. A la gare d'Agha d'Alger-Centre les trains de la banlieue n'ont pas circulé durant toute la journée d'hier, causant ainsi un grand désarroi chez les voyageurs : arrivées en retard au travail, rendez-vous ratés... Toutes les liaisons au départ d'Alger sont annulées. Dès hier, le mot d'ordre était déjà suivi fortement par les cheminots. A la gare Agha, le trafic ferroviaire en direction de la banlieue et les différentes régions du

pays était à l'arrêt à la mi-journée, a-t-on constaté. Les voyageurs étaient jusqu'à 12 heures de la journée d'hier, dans l'expectative. Tôt le matin, à la gare principale d'Alger, les habitués des trains ont du chercher d'autres moyens de locomotion pour rallier les villes limitrophes. Ces voyageurs étaient obligés de faire plusieurs escales et surtout tripler le prix afin d'arriver à destination. Les stations des bus ont connu hier une pression énorme et les bus étaient pris d'assaut par les voyageurs. C'est le calvaire. En l'absence du train, les bus sont insuffisants. Mes ces derniers profitent de telle circonstance pour faire des gains supplémentaires. Les taxis clandestins ont également pallié l'absence de trains. C'est leur

journée de chance, car beaucoup de voyageurs sont venus avec leurs enfants et leurs bagages.

Lors d'un déplacement ce matin, au niveau de la gare Agha nous avons constaté que les guichets étaient fermés et les agents étaient mobilisés à l'extérieur de la gare pour signifier aux voyageurs qu'il n'y a pas de trains! «C'est la grève», répétaient en boucle les agents de sécurité postés à l'entrée des guichets de la même gare.

Nous avons tenté vainement de joindre le syndicat des cheminots. Pour rappel, la section syndicale des cheminots d'Alger avait déclenché une grève, il y a quelques jours. Il y a eu aussi la grève nationale en mars dernier.

L. A. R.

Boumerdès

## Un gardien de nuit dans une torréfaction confondu pour vols

DANS LE cadre de la lutte contre le crime et la criminalité sous toutes ses formes, les policiers de la sûreté urbaine d'Ouled Moussa ont réussi à mettre la main sur un malfaiteur, un gardien de nuit, dans une entreprise privée, pour vol, lit-on dans un communiqué de la direction de la sûreté de wilaya de Boumerdès.

Il s'agit de L.N âgé de 40 ans et T.M de 42 ans habitant tous deux la localité d'Ouled Moussa.

Ce dernier, employé comme gardien de nuit, a profité de l'absence du propriétaire de l'usine, une torréfaction, et du personnel pour emballer une importante quantité de café et de sucre dans son véhicule léger. D'ailleurs, c'est dans un contrôle de routine que les policiers ont trouvé la quantité de produits volés derrière les sièges du véhicule. Selon le communiqué, le mis en cause aurait effectué plusieurs vols de produits pour les

revendre à des particuliers. Lequel a reconnu les faits au cours de l'interrogatoire.

Si l'auteur du vol T.M. a été placé sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Tidjelabine, par le procureur de la République, près le tribunal de Boudouaou, son complice L.N. a bénéficié de la citation directe. Ils seront présentés à l'audience pour répondre des chefs d'accusation de vol dont ils sont poursuivis. Ahmed K.